Envoyé en préfecture le 21/08/2026
Reçu en préfecture le 21/08/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260701-DL_2026_07_01-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROC'H
SÉANCE DU 1er JUILLET 2026

Convocation du 25 juin 2026

Secrétaire de séance	Gilles VAILLANT
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 24	M. HAREAU Mme JACOB M. MASSON M. GIRAUD Mme MONSIMET M. VAILLANT Mme TREMAUDANT M. THERIN Mme LEVEQUES Mme LEPAYSANT M. MERIEULT M. GLOAGUEN Mme MARIAIS M. LEVILLAIN Mme LE GARS M. GORON Mme CHAUVIN M. COUTURE Mme GAILLARD M. ROUVRAIS Mme JOUQUAND M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Mme DELAMARE M. LEMEE
Représentés : 4	Mme BERNARD par M. MASSON M. DINAHET par M. THERIN Mme BROSSELLIER par Mme DELAMARE M. SAINT-LÔ par M. LEMEE
Absents : 1	Mme ADAM

DL_2026_07_01

Election des délégués aux élections sénatoriales 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'élection des délégués municipaux de la Commune de Mesnil-Roc'h aux prochaines élections sénatoriales a été annulée par le tribunal administratif de Rennes le 17 juin dernier. Les principaux motifs étaient les suivants :

- Non-respect de l'alternance femme/homme dans la liste des délégués
- Election d'un suppléant surnuméraire.

Aussi, il convient de procéder à nouveau à cette élection.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Envoyé en préfecture le 21/08/2026
Reçu en préfecture le 21/08/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260701-DL_2026_07_01-DE

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2026-06-22-00010,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. Marcel Goron,
Mme Josiane Jacob
Mme Célia Lepaysant
M. Mathieu Gloagen (en l'absence de Lucile Adam).

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Le maire indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.
Une seule liste est déposée. Elle respecte, pour les titulaires et suppléants, l'alternance femme-homme.

Délégués :

Rodolphe HAREAU
Josiane JACOB
Erick MASSON
Marie-Thérèse TREMAUDANT
Anthony GIRAUD
Christelle MARIAIS
Gilles VAILLANT
Anne LEVEQUES
Marcel GORON
Lucile ADAM
Jean-Michel COUTURE
Christelle BROSSELLIER
Frédéric MERIEULT
Lydie BERNARD
Benoît BLANCHARD DE LA BUHARAYE

Suppléants :

Yves THERIN
Emilie MONSIMET
Hans LEVILLAIN
Célia LEPAYSANT
Jérémy SAINT-LÔ

La liste menée par Rodolphe HAREAU emporte 28 voix sur 28 suffrages. Aucun vote blanc ni nul n'est constaté.
Monsieur le Maire proclame la liste précitée élue.

Le secrétaire de séance

Gilles VAILLANT

Mairie de Mesnil-Roc'h
Ille-et-Vilaine

Le Maire

Par délégation du Maire,
Maxime LUTZ - DGS

Rodolphe HAREAU